

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté du 28 juin 2016 modifiant l'arrêté du 18 décembre 2015 autorisant, au titre de l'année 2015, l'ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture et de la communication

NOR : MCCB1616382A

Par arrêté de la ministre de la culture et de la communication en date du 28 juin 2016, l'arrêté du 18 décembre 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture et de la communication est modifié comme suit :

Au lieu de lire : « l'épreuve d'entretien oral, prévue à l'article 14 de l'arrêté du 18 septembre 2014 fixant l'organisation générale et la nature des épreuves des concours sur épreuves et sur titres pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques débutera en septembre 2016 et se déroulera en région parisienne »,

Lire : « l'épreuve d'entretien oral, prévue à l'article 14 de l'arrêté du 18 septembre 2014 fixant l'organisation générale et la nature des épreuves des concours sur épreuves et sur titres pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques débutera en novembre 2016 et se déroulera en région parisienne ».